

MISE AU POINT...

Umanità nova - 6 octobre 1920

Note de Malatesta à propos d'un article de Secondo Giorni dans lequel apparaissait entre autre cette phrase:

«Nous sommes donc républicains, si on peut dire, et même démocrates. Mais pourquoi nous différencier alors de ces derniers? Pour une question capitale. Nous voulons, nous, renverser d'abord les bases matérielles de la société et ce n'est qu'ensuite que nous nous adapterons à ces formes embryonnaires d'organisation politique et juridique que nous ne pourrions accepter dès maintenant sans nous assimiler aux réformistes et aux démocrates bourgeois».

Il me semble que loin de clarifier le problème, notre ami Giorni ne fait que l'embrouiller - soit dit avec tout le respect voulu.

Si son intention était de parler en tant qu'anarchiste; parce que si, au contraire, il est vraiment républicain et démocrate, alors il est parfaitement dans les normes mais il devra compter avec la volonté de Sa Majesté le suffrage universel.

La différence essentielle entre anarchistes et républicains, ce n'est pas tant le but ultime qu'ils visent, parce que beaucoup de républicains veulent aussi arriver à ce régime de fraternité et de liberté auquel nous tendons; et par ailleurs, personne ne peut prévoir de façon certaine quelles seront les formes sociales qui naîtront de la libre évolution. La différence essentielle réside dans la voie et dans les moyens pour parvenir au but qui est souvent commun.

S'il faut en croire ce que signifient généralement les mots, les républicains et les démocrates veulent que le peuple soit convoqué aux urnes pour nommer des représentants à la majorité des voix et ces représentants feront, à la majorité des voix, des lois qui seront obligatoires pour tous.

Les anarchistes savent bien, par raisonnement et par expérience, que toute l'alchimie électorale et parlementaire finit toujours par donner des lois qui représentent tout autre chose que la volonté contemporaine de la majorité. Et ils ne reconnaissent pas à la majorité, même si elle réussissait sans conteste à déterminer ce qu'elle veut, le droit de s'imposer aux différentes minorités dissidentes par la force des gendarmes.

Si cette différence est bien reconnue, s'il est admis que personne, majorité ou minorité, ne peut imposer ses propres volontés par la force matérielle, alors nous pouvons discuter et admettre toutes les solutions possibles à tous les problèmes sociaux possibles, tout en restant anarchistes.

Sinon, non.

Errico MALATESTA.